



*Comité consultatif des
services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté
d'adaptation ou d'apprentissage*

RAPPORT ANNUEL

Année scolaire 2012-2013



Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2012-2013.

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité 2012-2013 est formé de 16 membres dont huit parents, quatre représentants du personnel de la commission scolaire dont deux enseignants, un membre du personnel de soutien en adaptation scolaire et un professionnel, deux personnes désignées par la commission scolaire et deux représentants des organismes du milieu.

MEMBRES DU COMITÉ :

PARENTS

ÉCOLE	MEMBRE
Sacré-Coeur	Landry, Élise
Polyvalente LaPocatière	Therrien, Manon
Notre-Dame-du-Portage	Viel, Nadia
Vents-et-Marées de Cacouna	Mercier, Luc
Roy-Joly	Lefebvre, Lyne
Lanouette	Morin, Vickie
Notre-Dame	Duval, Chantale
École secondaire de Rivière-du-Loup	Pelletier, Nathalie

REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Enseignants	Bourgoin, Marie-Hélène
	Pariseau, Claudel
Personnel de soutien	Beaulieu, Lise
Professionnel	Desgagnés-Bouchard, Isaac
Direction	Dufour, Caroline
Représentante de la direction générale	Vézina, Monic

REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES

Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent	Nadeau, Jean-Philippe
CSSS du Kamouraska	Letarte, Juley

RENCONTRES

Les cinq séances prévues au calendrier des rencontres ont été tenues. De plus, les membres du comité ont participé le 17 juin à une soirée-conférence avec M. Richard Robillard, psychopédagogue.

ACTUALISATION DU PLAN D'ACTION

1. En lien avec le plan d'action 2012-2013 dudit comité et du mandat dévolu par la loi, la **consultation** sur les objets suivants a été effectuée :

- Répartition des ressources pour la clientèle HDAA 2012-2013;
- Organisation des services aux élèves HDAA pour l'année scolaire 2013-2014.

2. Le comité a procédé à **l'élaboration et à l'adoption** des documents suivants :

- ❖ Rapport annuel de la présidente 2012-2013;
- ❖ Règles de régie interne CCSÉHDAA 2012-2013;
- ❖ Budget annuel de fonctionnement 2012-2013;
- ❖ Procédure de réclamation des dépenses (kilométrage et gardiennage);
- ❖ Consentement à la communication de renseignements personnels;
- ❖ Calendrier des rencontres 2012-2013;
- ❖ Élaboration et adoption du plan d'action 2012-2013;
- ❖ Procédure de formation du comité – Étapes 2013-2014;
- ❖ Procédure de formation du comité – Composition 2013-2014;
- ❖ Révision du dépliant CCSÉHDAA 2013-2014;
- ❖ Ressources allouées à l'adaptation scolaire – état de situation 2012-2013;
- ❖ Formulaire concernant la poursuite du mandat comme représentant des parents pour l'année scolaire 2013-2014.

3. Toujours en lien avec le plan d'action, le volet **information** a occupé une place privilégiée, lors des séances. Une priorité a été donnée à la présentation des services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers.

- ❖ Madame Monic Vézina, directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires a transmis l'information suivante :
 - La préparation et la planification de l'organisation des services pour les élèves HDAA;
 - L'investissement des ressources destinées aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en regard du budget 2012-2013;
 - L'évolution de la clientèle handicapée ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

- Les projets d'intégration sociale qui ont été réalisés par le personnel enseignant et de soutien des classes d'adaptation scolaire du primaire et du secondaire ont été présentés;
 - Le rapport du représentant au comité de parents a été présenté à chaque rencontre;
 - Le représentant du Centre jeunesse a fait la présentation des services de son organisation;
 - De plus, plusieurs points d'information ont été traités par la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires de la commission scolaire dont :
 - la politique relative à l'organisation des services aux élèves HDAA;
 - les regroupements au primaire et au secondaire;
 - la démarche du plan d'intervention et les rôles de chacun des intervenants;
 - le règlement sur la procédure de plaintes;
 - la demande de révision d'une décision;
 - l'évaluation des difficultés d'apprentissage au scolaire dans un objectif d'approche non catégorielle;
 - le plan de lutte pour contrer la violence.
- ❖ Tous les documents en lien avec le fonctionnement du comité ÉHDAA ont été déposés sur le site de la commission scolaire section « *Comité consultatif des services aux élèves HDAA* ».
- ❖ **Points d'information générale :**
- Congrès annuel de la Fédération des comités de parents;
 - Forum de PÉHDAA.
4. Toujours en lien avec le plan d'action, le comité considère que le volet « **information et sensibilisation** » doit être une priorité.
- ❖ Une soirée a été offerte aux parents du comité portant sur l'approche positive. Le conférencier, M. Richard Robillard, psychopédagogue, est également en accompagnement auprès de tous nos enseignants, professionnels et personnel des services de garde des écoles primaires et secondaires de la commission scolaire. De plus des soirées ont été offertes à tous les parents du primaire et du secondaire de la commission scolaire.

ÉVALUATION DE NOS OBJECTIFS 2012-2013

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>1. ASSURER la transmission d'information sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procès-verbal à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Informations générales à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Rapport annuel transmis à chacun des conseils d'établissement (en fin d'année) - Informations sur le plan d'intervention et le rôle des parents (année 2012-2013) 	<p>Réalisé</p> <p>À améliorer et à poursuivre</p> <p>Continuité en 2013-2014</p>
	<p>2. DIFFUSER de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblée générale de parents des établissements - Soirée d'information - Transmettre de l'information lors des rencontres de parents - Journée-colloque en lien avec le comité de parents - Site WEB
<p>3. ASSURER le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avis sur les objets de consultation (mandat 2012-2013) <ul style="list-style-type: none"> - Politique et organisation des services - Répartition des ressources - Plan d'intervention 	<p>Réalisé</p> <p>Continuité en 2013-2014</p>
<p>4. INFORMER les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires par les directions du primaire et du secondaire et les personnes ressources (année 2012-2013) - Présentation des services offerts par les différents partenaires (année 2012-2013). 	<p>Réalisé</p> <p>Continuité en 2013-2014</p>

RECOMMANDATIONS ET OBJECTIFS POUR 2013-2014

- ❖ Poursuivre la transmission d'informations aux parents.
- ❖ Poursuivre l'envoi des convocations une semaine avant la séance.
- ❖ Transmettre de l'information aux parents sur le plan d'intervention en lien avec le rôle qu'il a à jouer auprès de son enfant lors des rencontres. Déposer les documents sur le site de la commission scolaire.
- ❖ Développer une stratégie de consultation et d'échange, afin d'améliorer l'implication des membres dans le processus de consultation versus l'avis du comité, bien cibler les objets de consultation.
- ❖ Identifier lors de la dernière rencontre de l'année des sujets à traiter.
- ❖ Poursuivre la possibilité de soirée conférence ouverte à tous les parents.
- ❖ Informations spécifiques suite à des demandes de parents. En lien avec certaines formations données en journée aux enseignants, si les contenus sont pertinents pour les parents, prévoir en soirée une offre de formation pour ceux-ci.
- ❖ Garder le contact avec la Fédération des comités de parents versus le lien entre les comités ÉHDAA.
- ❖ Lors de la première réunion, pour mettre l'emphasis sur le rôle des membres du comité, on devrait lire uniquement le point 1.2 (Fonction du comité) et le point 11 (Processus de discussion), ainsi que les définitions dans les règles de régie interne du comité. Les autres documents devraient être lus avant la deuxième réunion. Lors de cette deuxième rencontre, il y aura une période de questions.
- ❖ En fin de mandat, demander si des modifications devraient être faites en ce qui concerne les règles de régie interne et la procédure de formation du comité, composition et étapes.
- ❖ Lors de la première rencontre, utiliser le rapport annuel de l'année scolaire précédente pour faire des ajouts, si nécessaire, au projet de plan d'action. Un « brainstorming » sur les préoccupations du nouveau comité pourrait également orienter celui-ci.
- ❖ Planifier selon les besoins des membres des soirées thématiques avec ateliers par les professionnels ou orthopédagogues de la commission scolaire. Leur demander une offre de service en début d'année.
- ❖ Poursuivre la compréhension des services complémentaires offerts et l'impact des services complémentaires sur la réussite éducative des élèves et le maintien des élèves en classe (apprentissage).
- ❖ Poursuivre l'établissement de liens avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux.
- ❖ Poursuivre le développement du volet information à l'ensemble des parents des ÉHDAA de la commission scolaire.
- ❖ Fournir aux parents la liste des ressources disponibles à laquelle ils peuvent se référer, si besoin.
- ❖ Revoir la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

❖ Autres commentaires ou orientations :

- On souligne l'approche positive du comité, la belle entente et le climat convivial. Les échanges se font dans le respect.
- Ajouter un point à l'ordre du jour : Partage des bons coups!
- Site internet de la CS : porte d'entrée pour les parents afin d'exprimer leurs besoins. Rendre disponibles la documentation et des liens par le biais du site ÉHDAA.

RECOMMANDATIONS DES POINTS À TRAITER EN 2013-2014 :

- 1- Présentation des partenaires;
- 2- Structure à mettre en place pour répondre aux besoins des élèves en transition vers la vie active;
- 3- Information sur les activités sportives, sociales et culturelles pour les élèves HDAA à l'extérieur des écoles;
- 4- Politique de l'adaptation scolaire;
- 5- Passage primaire-secondaire;
- 6- Plan d'intervention : travailler le contenu du plan d'intervention et documents préparatoires pour les parents;
- 7- Bulletin unique;
- 8- Programme et grille-matières des classes d'adaptation scolaire.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2012-2013

- Déposé et adopté au CCSÉHDAA, le lundi 17 juin 2013.
- Transmis à la commission scolaire en septembre 2013.
- Transmis au Comité de parents en septembre 2013.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2012-2013

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Manon Therrien et résolu :

QUE le rapport annuel du CCSÉHDAA de la Commission scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2012-2013 soit adopté avec les modifications proposées par les membres.

QU'une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale de la commission scolaire.

QU'une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.